AUBIGNY AU BAC
Le charme de la campagne, les atouts d'une ville

DÉPARTEMENT DU NORD
59265

L'Aubignois

Le point sur l'actualité de votre commune - Mars 2026

Chères Aubignoises, chers Aubignois,

Il y a un peu plus d'un an, le 1er février 2025, je recevais l'honneur et la responsabilité de porter l'écharpe de Maire d'Aubigny-au-Bac. Cette élection, intervenue dans les circonstances douloureuses que nous connaissons tous, faisait suite à la disparition prématurée de notre précédent Maire, Alain Boulanger. En acceptant cette mission, mon ambition était claire : assurer la continuité et poursuivre, avec la même rigueur et le même dévouement, la saine gestion engagée par mon prédécesseur.

Nous approchons du renouvellement général des conseils municipaux les 15 et 22 mars prochains lors duquel je ne serai pas candidate à ma succession. Je quitterai donc définitivement mes fonctions de maire et je tenais à m'adresser à vous pour évoquer cette période de transition, qui fut tout sauf une année de pause. En outre, par transparence démocratique, je n'évoquerai dans ce bulletin que les travaux ou les événements intervenus depuis le dernier bulletin d'information.

Malgré la brièveté de mon mandat, la vie communale ne s'est jamais arrêtée. Au contraire, nous avons mis un point d'honneur à ce que chaque projet prévu au budget communal puisse voir le jour, pour le bien-être de tous.

Les rénovations ont été menés à bien dans nos bâtiments communaux pour garantir leur pérennité et votre sécurité.

Pour nos enfants, c'était un souhait qui m'était cher, la réalisation des peintures ludo-pédagogiques dans la cour d'école. Offrir un cadre d'apprentissage coloré et soigné à la jeunesse d'Aubigny n'est pas un détail, c'est un investissement pour l'avenir.

Le partage et la féerie : Nous avons également voulu marquer les esprits lors des festivités de fin d'année. Le premier feu d'artifice de Noël de l'histoire de notre commune a illuminé notre ciel, offrant un moment de rassemblement et de magie inédit pour les petits comme pour les grands.

Réussir cette année de mandat dans un climat de sérénité n'aurait pas été possible sans un soutien sans faille. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude.

Je vous remercie, vous, les habitants d'Aubigny-au-Bac. Votre accueil, votre confiance et votre bienveillance m'ont permis d'exercer mes fonctions dans les meilleures conditions possibles. C'est cet esprit de village, solidaire et dynamique, qui fait la force de notre commune.

Enfin, je remercie chaleureusement mes collègues élus du Conseil Municipal pour leur cohésion et leur soutien technique et moral. Je salue également le travail exemplaire de nos agents municipaux ; leur expertise et leur sens du service public ont été les piliers de cette année de travail.

Dans quelques jours, vous serez appelés à choisir l'équipe qui conduira Aubigny-au-Bac pour les six prochaines années. Je vous invite à venir voter nombreuses et nombreux et quelle que soit l'issue de ce scrutin, je suis fière du travail accompli ensemble durant ces treize mois.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce bulletin et je reste, comme toujours, à votre entière disposition.

Cordialement,

Votre maire,
Marie-Madeleine LEFEBVRE

TRAVAUX

LA RUE CALMETTE S'OFFRE UNE PORTION DE TROTTOIR

Si vous êtes passés récemment devant la boulangerie, vous n'avez pas pu manquer la présence de quelques engins de chantier ! La municipalité a lancé une opération de **réfection de plusieurs tronçons de trottoirs, rue Calmette**.

Pourquoi ces travaux ?

Parce que la sécurité et l'accessibilité des administrés sont une priorité, cette intervention vise à sécuriser le cheminement piéton en supprimant les irrégularités du sol, à faciliter l'accès aux commerces, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les parents avec poussettes et à embellir notre centre-bourg pour le rendre plus accueillant.

Le chantier, bien qu'impressionnant par la taille des machines déployées, a bénéficié d'un travail de précision. Par ailleurs, nous avons conscience de la gêne occasionnée pour le stationnement et l'accès direct à votre boulangerie et à votre café le 421. Nous remercions les riverains ainsi que les clients pour leur compréhension.

Ces travaux s'inscrivent dans notre programme annuel de rénovation de la voirie communale. Nous ne pouvons pas rénover, en une fois, l'ensemble des trottoirs dégradés de la commune mais **nous continuons à programmer des travaux chaque année**.
Vous pouvez désormais profiter d'un trottoir tout neuf pour aller chercher votre pain ou votre journal.

Les panneaux électoraux manquaient de place, rue Jeanne Claire, surtout lorsqu'il s'agissait d'y apposer les affiches électorales de nos représentants au parlement européen pour lesquelles il y avait, aux dernières élections en 2024, 38 candidats. Avec l'accord des services préfectoraux, de nouveaux panneaux, plus nombreux, sont désormais installés, rue Charles Bayen.

Par mesure de sécurité nous avons ôté l'abribus, rue Jean Simon Dumont. En effet, plus aucune desserte des transports en commun ne s'y arrêtaient et il menaçait les passants et les jeunes qui s'y arrêtaient, depuis qu'une bourrasque de vent, intervenue lors de la tempête Benjamin, en octobre dernier, l'avait fragilisé. Les agents communaux ont rénové le banc et posé une nouvelle poubelle pour agrémenter le lieu. La Municipalité est actuellement en discussion pour obtenir un nouvel abribus pour l'arrêt du bus scolaire face à la boulangerie "Chez Alice et Greg".

Le nettoyage de printemps des espaces verts de la commune a commencé. Les fossés de la route nationale (RD 643, côté commerces) ont été parmi les premiers à bénéficier d'un entretien complet. Nous déplorons néanmoins que de nombreux déchets y soient encore abandonnés par les automobilistes en transit par notre commune.

DE LA COULEUR ET DU JEU : NOS COURS D'ÉCOLES SE TRANSFORMENT !

Avez-vous remarqué cette gaieté, à l'heure des premiers rayons de soleil, qui émane des cours de récréation ? Depuis peu, les écoliers de la maternelle et de l'élémentaire ont découvert de nouveaux décors au sol. Plus que de simples décorations, ces peintures Ludo-pédagogiques ont été pensées pour stimuler l'éveil, le mouvement et la cohabitation entre les enfants.
Une cour colorée, c'est un outil formidable pour le vivre-ensemble,

En maternelle, c'est un monde d'éveil et de motricité pour nos petits, l'espace de jeu est devenu un prolongement de la classe. Les nouveaux tracés favorisent :

Le développement moteur : Des parcours d'équilibre, un serpent géant et un circuit sinueux permettent aux enfants de tester leur agilité en s'amusant.

- L’apprentissage par le jeu : reconnaissance des formes, des couleurs et des premiers chiffres se font désormais au grand air.

- L’imaginaire : marelle et animaux stylisés transforment le bitume en un univers fantastique où chaque enfant s'invente des histoires.

Côté primaire, c’est pour apprendre, bouger et mieux vivre ensemble. L’objectif est double : encourager l'activité physique et apaiser les temps de pause.

- Jeux collectifs et stratégie : Piste de courses, jeux de cible et terrain de sport incitent à la réflexion et à la coopération.
- Canaliser l'énergie : en proposant des zones de jeux structurées, la municipalité souhaite offrir des alternatives aux activités scolaires permettant à chacun (sportifs ou rêveurs) de trouver sa place sans être bousculé.
- Citoyenneté : Ces espaces colorés sont aussi des lieux d'apprentissage des règles de vie commune et du respect du matériel.

Ce projet, porté par la municipalité en étroite collaboration avec les équipes enseignantes, s’inscrit dans une volonté de modernisation de nos infrastructures scolaires. En colorant le quotidien de nos enfants, nous investissons dans leur épanouissement et leur donnons les clés d'une récréation plus sereine et inclusive.

Le perron de la salle des fêtes a retrouvé son aspect d’origine. Les nombreuses locations de la salle des fêtes mais surtout les péripéties du temps avaient contribué à la lente dégradation des marches menant à l’entrée de la salle des fêtes.

LES CÉRÉMONIES 2025

A la Toussaint, le 1er novembre de chaque année, les élus aubignois honorent les soldats morts pour la France inhumés dans notre cimetière. C'est par exemple le cas pour 3 Tommies, ces soldats de l'armée britannique qui ont combattu pour notre liberté durant la seconde guerre mondiale

Cérémonie nationale du 11 novembre 2025, en présence des enfants de notre école, afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la première guerre mondiale.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ CES DERNIERS MOIS

Magnifique concert des Petits Chanteurs de Lambres qui ont comblé les spectateurs. Le 4 octobre 2025, notre église a résonné des mélodies de Noël chantées en chœur par des voix limpides et touchantes. Ce concert, organisé par l'APEPAC de Gœulzin et la Municipalité, est venu marquer la fin des travaux de rénovation du tableau de Jean Paul Laurens qui orne le mur de notre église.

Le 12 décembre 2025, de nombreux élus municipaux, avec le renfort des agents communaux, se sont mobilisés pour distribuer le colis de Noël offert aux Ainés par la commune. Près de 200 colis ont ainsi été livrés. Pour en bénéficier, il faut être âgé de 65 ans et être inscrit sur notre liste électorale.

C’est sous une météo clémente que s’est déroulée, le dimanche 12 octobre 2025, **la traditionnelle randonnée pédestre organisée par le Comité des fêtes d’Aubigny-au-Bac**. Cet événement a rassemblé de nombreux participants, amateurs de marche et amoureux de la nature, répartis sur deux parcours de 8 km et 12 km.

Un moment fort de la journée a été la remise des prix pour récompenser la vitalité et l’enthousiasme de ses participants Le Comité des fêtes a honoré le couple de randonneurs le plus âgé ayant relevé le défi. Leur participation remarquable témoigne du plaisir de la marche à tout âge et incarne l’esprit convivial de cette manifestation.

Félicitations à tous les participants et un grand merci aux bénévoles du Comité des fêtes pour la parfaite organisation de cet événement qui anime notre commune.

UN CIEL DE FÊTE : LE RETOUR ETINCELANT DU FEU D’ARTIFICE A AUBIGNY-AU-BAC

Le samedi 20 décembre 2025, à 21h, les yeux des petits et des grands se sont tournés vers les étoiles pour un événement nouveau à Aubigny-au-bac : Un grand feu d’artifice. Tiré depuis l’arrière de la mairie, le spectacle a offert une vue imprenable depuis le parc Alain Boulanger, transformé pour l’occasion en une véritable tribune à ciel ouvert.

Cette soirée féerique a débuté par un moment de pure émotion avec la descente du Père Noël sur la façade de l’hôtel de ville, une animation réussie grâce à l'association Eul’ducasse d’Aubigny en partenariat avec la commune. Pour une première édition de ce feu d'artifice, l'affluence a dépassé nos espérances, rassemblant des Aubignois et des Aubignoises conquis. Face à ce succès populaire et à l'émerveillement suscité, la municipalité envisage d’ores et déjà de renouveler l’expérience l’année prochaine. Une nouvelle tradition est peut-être née sous les éclats de lumière !

Citoyens Vigilants : la gendarmerie d'Arleux mobilise la commune.

Le 18 septembre 2025, la municipalité a accueilli la gendarmerie d'Arleux pour une réunion publique d'importance majeure au cœur de notre village. L'objectif de cette rencontre était de relancer officiellement le dispositif des « Citoyens Vigilants », un réseau fondé sur la solidarité et la prévention de

proximité. Devant une assistance attentive, les militaires ont rappelé que ce système consiste à adopter une posture de vigilance partagée pour lutter contre les cambriolages et les incivilités. Cette démarche, basée sur le volontariat, vise à renforcer le lien entre les habitants et les forces de l'ordre tout en dissuadant d'éventuels actes malveillants. La commune vous invite à vous impliquer dans cette chaîne de protection mutuelle et à vous faire connaître en mairie.

(A gauche). Le vide-greniers organisé par l'association des parents d'élèves le 9 novembre 2025 à la salle des fêtes. Les bénévoles de cette association organisent, chaque année, de nombreux événements qui animent la commune et dont les bénéfices profitent aux enfants de notre école. Nous les en remercions vivement.
(A droite). Le carnaval organisé, le 18 février 2026, à la salle des fêtes, par le Centre socioculturel de l'Ostrevent et de la Sensée. Cette manifestation entièrement organisée et financée par le SIRA d'Arleux a bénéficié à de nombreux enfants de la commune.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Voici ce qu'il faut savoir pour remplir votre devoir citoyen.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Chaque électeur peut présenter sa carte d'électeur, ce n'est pas obligatoire mais elle peut vous faire gagner du temps car on vous identifie plus rapidement. En revanche, **il faut obligatoirement présenter une pièce d'identité** en cours de validité comportant une photographie (la liste est affichée dans le bureau de vote).
Qui peut voter ? Les personnes de nationalité française ou européenne, régulièrement inscrites sur notre liste électorale ou qui sont récemment arrivées à Aubigny-au-Bac et qui se sont inscrites avant le 6 février 2026 ainsi que les jeunes qui ont 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 15 mars 2026. Vous avez un doute ? Appelez-nous en mairie au 03 27 80 91 40.

Les cartes électorales seront distribuées dans la semaine qui précède le 1er tour des élections. **Seul les nouveaux inscrits et les jeunes qui ont eu 18 ans recevront une nouvelle carte**.

Si vous ne pouvez pas voter en personne le jour des scrutins, et quelle que soit la raison, vous pouvez **établir une procuration pour un autre électeur** (contactez la mairie au 03 27 80 91 40 pour obtenir de plus amples informations). Les procurations sont établies sur la base d'une déclaration sur l'honneur à faire notamment auprès de la gendarmerie d'Arleux, 422 rue Salvador Allende (03 27 89 52 62) et/ou en téléchargeant le formulaire sur service-public.fr.
Vous pouvez établir une procuration totalement dématérialisée avec France identité sur https://maprocuration.gouv.fr

L'installation du Conseil municipal, c'est à dire la désignation du maire et des adjoints, aura lieu, si une liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, entre le 20 et le 22 mars. En revanche, s'il y a un second tour, le conseil se réunira entre le 27 et le 29 mars.

UNE NOUVELLE BOÎTE AUX LETTRES SUR LA PLACE. C'est avec regret que nous constatons la fermeture définitive de notre bureau de Poste, rue Léo Lagrange, un service de proximité historique auquel nous étions tous attachés. Toutefois, pour maintenir une continuité de service, une nouvelle boîte aux lettres a été installée directement sur la place du village pour vos envois quotidiens. Désormais, l'accueil postal est assuré par les employés du Carrefour Market, qui font office de Relais Poste commerçant. Vous pourrez y effectuer vos opérations courantes (achats de timbres, envois de colis et retraits de recommandés…) sur une plage horaire élargie. Nous remercions l'équipe du magasin de relever ce défi pour préserver ce lien essentiel au cœur de notre commune.

AGENDA

- **Élections municipales** : 1er tour, dimanche 15 mars 2026 et 2ème tour, dimanche 22 mars 2026.
- **Soirée "Quizz Ring",** le vendredi 10 avril, de 19h à 21h, salle des fêtes. Au programme : blind test, questions pour un champion, quiz de culture générale, ambiance, petite restauration, un moment familial et convivial, favorisant les échanges intergénérationnels.
- **Soirée théâtre,** le samedi 30 mai à 19h par la troupe de théâtre du SIRA.
- **Visite au parc Parai Daiza,** le 8 juin 2026, pour les enfants de l'école. Sortie financée par la commune.
- **Journée festive du SIRA,** le jeudi 9 juillet de 10 h à 16 h 30 : des animations, des temps d'échanges avec les habitants ainsi que des activités conviviales ouvertes à tous pour mieux connaître le SIRA, ses missions et ses actions.

Jeu/concours "L'AUBIGNOIS"

Nom : ..... **Prénom** .....

Adresse :.....

.....

Mail : ..... **Tél. :**.....

Pour gagner un panier garni d'une valeur de 40 euros, complétez le bulletin et glissez le dans l'urne, disposée à cet effet, à l'accueil de la mairie. Jeu limité à une participation par personne (même nom ou même adresse/Réservé aux Aubignois). Tirage au sort le 3 avril 2026. Communication des résultats dans votre prochain journal d'information "L'Aubignois". Bonne Chance ! (Gagnant du numéro précédent (08/2025) : M. Erick LOUBERT)

L'Aubignois, journal municipal d'information/**Directeur de publication** : Marie-Madeleine LEFEBVRE/**Rédacteur en chef** : Raphaël CORTÉ/**Comité de rédaction** : Séverine VAN LOOVEREN/Alexandra ROMAN - **Mairie** - Place du Général de Gaulle 59265 Aubigny-au-Bac/Tél. 03 27 80 91 40/Mail : mairie@aubigny-au-bac.fr